<table>
<tr><th colspan="2">Avance de paie</th></tr>
<tr><td colspan="2">COMMENT ÇA MARCHE : Si tu t'attends à recevoir un chèque de paie, dans une semaine par exemple, tu peux emprunter (à un taux très élevé) une portion de la valeur de ton chèque jusqu'à ce que tu reçoives celui-ci. Évidemment, tu devras rembourser ton emprunt au moment de la réception de ton chèque.</td></tr>
<tr><th>Avantage</th><th>Risque</th></tr>
<tr><td>• Si tu es dans l'impossibilité d'avoir accès à du crédit à un taux d'intérêt raisonnable, une avance sur ta paie te permettra d'obtenir de l'argent.</td><td>• Il ne te restera presque plus de fonds pour les semaines à venir. Tu risques alors de devoir conclure un nouvel emprunt et plonger, de ce fait, dans un cercle éminemment vicieux.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Les coûts peuvent être de 15$ (frais et intérêts) pour 100$ emprunté pour une semaine. En calculant pour une semaine cela fait 15%.</td></tr>
</table>

Source: www.option-consommateur.org/volet-jeunesse/ sous l'onglet « Mode d'emploi »